



# ALGICIDE - FONGICIDE ULTRA CONCENTRE

## PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



# ECO MOUSS

## PROPRIETES

**ECO MOUSS** est un produit en **phase aqueuse ultra concentré** formulé pour la destruction de toutes **espèces de végétations parasites** (lichen, champignons, traces vertes...), envahissant **les toitures, terrasses, façades...**

**ECO MOUSS** est très efficace **contre les traces rouges** rencontrées sur les enduits de façade.

**ECO MOUSS** ne contient aucun agent agressif contre les supports, y compris les polycarbonates.

**ECO MOUSS** est **conforme** aux critères d'application sur les **monuments historiques**.

**ECO MOUSS** agit **immédiatement** sur les végétations parasites et peut être rincé **48 heures** après son application, mais l'idéal est de laisser le temps faire son effet, le nettoyage se faisant naturellement avec les pluies.

## MISE EN OEUVRE

Gratter et éliminer les amas formés par les végétaux au balai.

### Dilution

**Support très encrassé, envahi par les mousses :**

**1 litre pour 20 litres d'eau**

**Traitement classique : 1 litre pour 25 litres d'eau**

**Traitement préventif : 1 litre pour 60 litres d'eau**

**Humidifier** légèrement le support avec un jet ou un pulvérisateur. Passer le produit à la brosse ou bien **pulvériser de bas en haut** jusqu'à saturation du sujet.

*Les parasites sont **morts**. Ils s'éliminent progressivement au bout d'un mois ou plus sous l'action des pluies.*

*Le produit continue à détruire les végétaux jusqu'à **1 an** après son application.*

*Pour un résultat plus rapide, procéder 48 Heures après le traitement au brossage et au rinçage du support.*

Pour les supports très encrassés, **ECO MOUSS** peut être dopé avec **BOOSTER** à raison de 10 % du volume de produit prêt à l'emploi.

**PRECAUTIONS : L'application de chlore annule les effets de ECO MOUSS**

**En toiture, faire très attention : les supports juste traités sont glissants.**

**CONSOMMATION : 1 L DE PREPARATION pour 3 à 4 M2.**

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les différents cahiers des clauses techniques :**

- Norme NF P 74-201-1 (oct 94) \*

## SECURITE D'EMPLOI

Produit à usage professionnel.

Consulter la fiche de données de sécurité sur

[www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro) avant toute utilisation.

Tenir hors de portée des enfants

**Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne  
YouTube « Périmètre bâtiment »**

*Produit à usage strictement professionnel. Eviter absolument le contact ou le mélange avec d'autres produits chimiques. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.*

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison DLU 1 AN 19/03/2024